

PROFESSEUR DES UNIVERSITES

REJOINDRE UNIVERSITÉ PARIS CITÉ

Ancrée au cœur de la capitale, Université Paris Cité figure parmi les établissements français et internationaux les plus prestigieux grâce à sa recherche de très haut niveau, ses formations supérieures d'excellence, son soutien à l'innovation et sa participation active à la construction de l'espace européen de la recherche et de la formation.

Labellisée Idex depuis mars 2018, Université Paris Cité s'appuie sur ses enseignants, ses chercheurs, ses enseignants-chercheurs, ses personnels administratifs et techniques, ses étudiants, pour développer des projets scientifiques à forte valeur ajoutée, et former les hommes et les femmes dont le monde de demain a besoin.

Des sciences exactes et expérimentales aux sciences humaines et sociales, en passant par la santé, Université Paris Cité a fait de l'interdisciplinarité un marqueur fort de son identité.

Elle compte aujourd'hui 64 000 étudiants, 7 500 personnels, 138 laboratoires, répartis au sein de ses trois grandes Facultés en Santé, Sciences et Société et Humanités et de l'institut de physique du globe de Paris.

Rejoindre Université Paris Cité c'est faire le choix de l'exigence et de l'engagement au service de valeurs fortes ; celles du service public, de la rigueur scientifique et intellectuelle mais aussi de la curiosité et de l'ouverture aux autres et au monde.

RÉFÉRENCE GALAXIE	337 - 338
PROFIL DU POSTE	Le poste de professeur.e des universités proposé a pour but le recrutement d'un enseignant-chercheur, qui s'investit dans l'enseignement d'informatique et dont la recherche relève des thématiques de l'informatique fondamentale en vue d'intégrer l'IRIF.
SECTION(S) CNU	2700 - Informatique
LOCALISATION	Campus Grands Moulins
AFFECTATION STRUCTURELLE	UFR d'Informatique
LABORATOIRE(S)	UMR 8243 Institut de Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF)
DATE DE PRISE DE FONCTION	01/09/2023
MOTS-CLÉS	Informatique théorique ou fondamentale
JOB PROFILE	We invite applications for a professor position at IRIF in the research fields of the poles of IRIF: <ul style="list-style-type: none"> • automata, structures and



	verification, • algorithms and discrete structures • proof, programs and systems
RESEARCH FIELDS EURAXESS	Computer science
ZONE À RÉGIME RESTRICTIF (ZRR)	NON
VACANT / SUSCEPTIBLE D'ÊTRE VACANT	

ENSEIGNEMENT – OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES ET BESOIN D'ENCADREMENT, FILIÈRES DE FORMATION CONCERNÉES

Face à l'accroissement du nombre d'étudiant·e·s, l'UFR d'informatique doit maintenir et partiellement renouveler ses enseignements dans la licence et le master d'informatique.

On attend de la nouvelle personne recrutée des compétences pédagogiques et une expérience confirmée dans les domaines de l'informatique couverts par l'ensemble des cursus assurés par l'UFR y compris en dehors du domaine de recherche de la nouvelle personne recrutée.

On attend aussi de la nouvelle personne recrutée une expérience de prise de responsabilités pédagogiques et la volonté affirmée d'en prendre dans l'UFR

(encadrement des étudiant.e.s, responsabilité de cursus, participation au fonctionnement de l'UFR...).

Tous les cursus où intervient l'UFR sont concernés par ce recrutement : ses formations propres (Licence info, double licence math et info, bio et info, japonais et info, Master Informatique pro, recherche et apprentissage) ainsi que les formations liées (école d'ingénieurs EIDD, cursus mathématique, bio-informatique, linguistique-informatique, master PISE...).

RECHERCHE

Ce poste a pour but de recruter un·e professeur·e en vue d'intégrer l'Institut de Recherche en Informatique Fondamentale (IRIF) de l'Université Paris Cité. Les candidatures sont sollicitées sur toutes les thématiques de l'informatique fondamentale, présentes ou non à l'IRIF.

Quelle que soit la thématique du candidat ou de la candidate, sa qualité scientifique, puis la largeur du spectre de compétences et les capacités à interagir avec les autres thématiques de l'IRIF seront des critères importants de sélection. Sa capacité à adopter une approche fondamentale pour nourrir des applications sera considérée de manière très favorable.

S'il s'avérait nécessaire de départager les candidat·e·s, une attention particulière sera portée :

— au soutien à la diversité au sein de l'IRIF,

— et au respect des équilibres thématiques entre les pôles de l'IRIF.

ACTIVITÉS COMPLÉMENTAIRES

On attend de l'enseignant-chercheur une participation active aux instances de l'UFR, de l'IRIF et de l'établissement.



MODALITÉS D'AUDITION

Décret n°84-431 du 6 juin 1984, article 9-2 : « (...) L'audition des candidats par le comité de sélection peut comprendre une mise en situation professionnelle, sous forme notamment de leçon ou de séminaire de présentation des travaux de recherche. Cette mise en situation peut être publique. »

Audition publique	NON
Mise en situation	NON
Leçon - préciser (durée, modalités)	Sans objet
Présentation des travaux de recherche - préciser (durée, modalités)	Sans objet
Séminaire - préciser (durée, modalités)	Sans objet

Toutes les informations relatives aux modalités de candidature et aux comités de sélection sont disponibles sur le site Internet d'Université Paris Cité.